

PROGRAMME ONU-REDD

note d'information



Organisation des Nations Unies
pour l'alimentation
et l'agriculture



ONU
environnement

Note d'information : Échange Sud-Sud en Amérique latine

L'élevage durable et ses liens avec les forêts

Paraguay,
novembre 2018

MESSAGES CLÉS

1. Les transformations et les progrès réalisés vers la durabilité de l'élevage offrent des perspectives économiques et contribuent à la sécurité alimentaire et à la réduction de la pauvreté. Toutefois, pour atteindre ces objectifs, le secteur doit limiter au maximum les risques qu'il fait peser sur l'environnement et la société en assurant un équilibre entre les aspects économiques, sociaux et environnementaux de l'élevage et les liens étroits que ce dernier entretient avec les forêts.
2. L'Échange Sud-Sud a offert un espace de discussion intersectorielle exceptionnel. Il a permis de démontrer que le dialogue pouvait être un vecteur essentiel à la cohérence du développement de chaînes de valeur durables, en intégrant les acteurs et les secteurs directement et indirectement liés au domaine de l'élevage.
3. S'il est désormais possible d'accéder aux enseignements tirés du développement durable dans d'autres secteurs, comme ceux du café ou du cacao, et de partager ces enseignements, les réussites obtenues en matière d'élevage durable restent encore inexploitées.
4. Avant d'investir dans des mesures de durabilité environnementale, le secteur de l'élevage doit obtenir une rentabilité positive et recevoir des incitations appropriées.
5. La consommation de viande continuera d'augmenter pendant au moins les trente prochaines années. Cette tendance se traduira par une utilisation accrue des ressources naturelles et une hausse des émissions du secteur.

LE PRÉSENT RÉSUMÉ VOUS CONCERNE :

- Si vous travaillez dans le secteur de l'élevage.
- Si vous souhaitez en savoir plus sur les expériences d'élevage durable en Amérique latine.
- Si vous travaillez dans le domaine de la protection des forêts ou dans le cadre du programme REDD+ (programme sur la réduction des émissions liées à la déforestation et à la dégradation des forêts dans les pays en développement) et que vous souhaitez obtenir une vision plus globale des liens entre forêts et élevage.

INTRODUCTION

Le Programme ONU-REDD, avec l'appui du gouvernement du Paraguay représenté par le ministère de l'Environnement et du Développement durable et le ministère de l'Agriculture et de l'Élevage, a organisé les 6 et 7 novembre à Asunción, Paraguay, l'**Échange Sud-Sud sur « l'élevage durable et ses liens avec les forêts »**.

Cet atelier visait à ouvrir un espace d'échange et de dialogue entre producteurs, institutions gouvernementales, agences de coopération, industriels, organisations de la société civile, institutions financières et distributeurs. **Le but de cet échange était de contribuer à l'analyse de l'activité d'élevage, en mettant l'accent sur la chaîne de production de la viande et ses liens avec les objectifs, les engagements et les accords internationaux convenus en matière de lutte contre le changement climatique.** Une attention particulière a été accordée aux différents modèles de production animale et à leurs effets sur l'environnement, notamment la déforestation. L'événement a également permis d'échanger les bonnes pratiques et les outils visant à favoriser l'élevage durable dans la région.

Cette réunion a marqué un tournant dans la convergence des idées et des expériences s'inscrivant dans la démarche de durabilité de l'élevage, secteur fondamental pour l'économie de plusieurs pays. L'élevage constitue à la fois l'un des principaux facteurs de la déforestation et l'une des activités économiques les plus importantes du monde rural et agricole dans plusieurs pays d'Amérique latine, non seulement en raison de sa contribution directe à la sécurité alimentaire, mais aussi de l'importance de toutes les activités découlant de la transformation de ses produits.

Les progrès et transformations du secteur de l'élevage offrent des perspectives économiques et peuvent contribuer à la sécurité alimentaire et à la réduction de la pauvreté. Toutefois, pour atteindre ces objectifs, le secteur doit limiter au maximum les risques environnementaux et sociaux liés aux processus de transformation, tout en garantissant la durabilité économique, sociale et environnementale de son développement et de ses liens avec la forêt.

Les activités traditionnelles d'élevage pratiquées dans la région ont souvent des effets négatifs importants sur l'environnement : déforestation, fragmentation des écosystèmes, extinction des espèces, diminution de la productivité des sols, réduction et pollution des ressources en eau, etc. Ces effets sont néfastes non seulement pour l'environnement, mais aussi pour le secteur-même, l'économie et la croissance des pays. Pour résoudre ce problème, plusieurs pays de la région, des entreprises et des producteurs sont d'ores et déjà à l'œuvre

pour élaborer des politiques, des mesures et des actions visant à améliorer la performance environnementale du secteur. L'objectif est de promouvoir une meilleure harmonisation entre les pratiques de production et de développement économique de l'élevage et les politiques nationales qui orientent la gestion des forêts (stratégies REDD+, objectifs de développement durable et engagements internationaux sur le changement climatique).

LES DÉFIS À RELEVER PAR LE SECTEUR POUR PASSER À UN ÉLEVAGE DURABLE

Afin d'améliorer sensiblement ses performances environnementales, le secteur de l'élevage doit relever plusieurs défis, aussi bien en ce qui concerne ses émissions de gaz à effet de serre que son impact sur les forêts et les écosystèmes. Les activités d'élevage ont un lien direct avec la déforestation. Elles s'accompagnent également d'autres risques environnementaux (p. ex. pollution des sols et des ressources en eau) et entraînent divers effets sur la biodiversité qui ne sont pas encore clairement définis.

1. Émissions de gaz à effet de serre

Le secteur de l'élevage contribue dans une large mesure aux émissions de gaz à effet de serre. Ainsi, selon l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO)¹, l'ensemble du secteur émet 14,5 % du total des gaz à effet de serre (dont les 2/3 proviennent de la filière bovine), et l'Amérique latine est responsable de 17 % des émissions dans le monde. Les gaz à effet de serre issus de l'élevage qui ont le plus fort impact sur l'environnement sont le méthane et l'oxyde nitreux. D'après le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC), le méthane, principalement issu de la fermentation entérique et des stocks de fumier, est un gaz dont l'effet sur le réchauffement climatique est 28 fois² supérieur à celui du dioxyde de carbone. L'oxyde nitreux, qui



Planter des arbres dans les fermes est un pas vers un élevage plus durable.
Photo : ONU-REDD

1 <http://www.fao.org/news/story/en/item/197623/icode/ et http://www.fao.org/resources/infographics/infographics-details/en/c/238839/>

2 <http://www.fao.org/gleam/results/fr/>

proviennent du stockage du fumier et de l'utilisation d'engrais organiques et inorganiques, est une molécule dont le potentiel de réchauffement planétaire est 265 fois plus élevé que celui du dioxyde de carbone.

Il est nécessaire de mettre en place des stratégies d'atténuation visant à réduire l'intensité des émissions du secteur pour répondre à la demande croissante de produits d'origine animale, stimulée par la croissance démographique et l'augmentation du pouvoir d'achat dans les économies émergentes.

Il reste encore beaucoup à faire pour produire des données fiables et précises permettant d'estimer les émissions issues de la fermentation entérique et du fumier. Sur les 34 pays que compte la région, 7 seulement utilisent des méthodes détaillées pour estimer les quantités de méthane réellement émises par le secteur de l'élevage.

2. L'effet des activités d'élevage sur les forêts

Les forêts jouent un rôle fondamental dans l'atténuation du changement climatique mondial ; elles absorbent le CO₂ présent dans l'atmosphère et le stockent dans la biomasse et les sols. Le changement d'affectation des sols, en l'occurrence la conversion des forêts en terres de culture ou d'élevage, entraîne non seulement le rejet de gaz à effet de serre dans l'atmosphère, l'abattage des forêts provoquant la libération du CO₂ emmagasiné, mais il a également pour effet de réduire les capacités d'absorption et de stockage du carbone par les forêts.

L'avancée de la frontière agricole dans le but de développer les activités d'élevage est l'un des principaux facteurs de la déforestation en Amérique latine. Selon une étude menée par l'Institut national de recherche spatiale du Brésil à partir d'images satellitaires, 62,2 % de la surface déboisée du pays est utilisée comme pâturage. Les forêts secondaires renouvelables, non utilisées, occupent 21 % de la surface déboisée, tandis que 4,9 % de ces sols seulement sont cultivés. Par conséquent, la plus grande forêt tropicale humide du monde est détruite essentiellement pour nourrir le bétail³.

En outre, selon la FAO, environ 70 % des zones pastorales d'Amérique latine et des Caraïbes sont touchées par des processus de dégradation à différents niveaux. Les régions les plus sensibles à l'avancée de la frontière agricole sont les écosystèmes amazoniens du Brésil, le Chaco sud-américain d'Argentine, du Paraguay et de Bolivie, et les zones arides et semi-arides d'Argentine et du Chili⁴.

L'extension de la frontière agricole dans le but de développer les activités d'élevage au détriment des forêts entraîne une

diminution des quantités de dioxyde de carbone séquestrées. Selon le GIEC, cette source d'émissions représente 9,2 % des émissions mondiales⁵.

Pour contrecarrer les effets de l'élevage, certains pays de la région ont mis en œuvre des mesures destinées à promouvoir la durabilité du secteur et à réduire ses émissions de carbone.

Quelques exemples :

- Argentine : systèmes de certification biologique de la viande de bœuf ;
- Bolivie : programme de développement durable de l'élevage bovin ;
- Brésil : label « viande zéro carbone », et programme d'efficacité énergétique des ressources de la chaîne d'approvisionnement du bœuf ;
- Chili : conservation et utilisation durable de la steppe de Patagonie pour un élevage durable ;
- Colombie : programme d'élevage durable ;
- Paraguay : Accord sur la création d'une politique d'élevage durable et le transfert de technologie dans la région, et programme d'intensification de l'élevage dans les coopératives mennonites ;
- Uruguay : production animale intelligente face au climat, restauration des terres dans les pâturages et mise en place de systèmes d'élevage durables, à partir des lignes directrices élaborées par le Partenariat pour l'évaluation et la performance environnementale de l'élevage (LEAP) de la FAO.



L'élevage peut être un facteur important de la déforestation.
Photo : ONU-REDD

³ https://mx.boell.org/sites/default/files/atlasdelacarne2014_web_140717.pdf

⁴ <http://www.fao.org/americas/prioridades/ganaderia-sostenible/en/>

⁵ <https://www.ipcc.ch/report/ar5/wg3/>

3. Manque de financements nécessaires à l'amélioration de la durabilité de l'élevage

Pour assurer le passage à la durabilité de l'élevage, il est essentiel de pouvoir compter sur le soutien du secteur financier afin de garantir une production compétitive et un environnement durable. L'appui de mécanismes de financement adéquats peut inciter les producteurs à profiter réellement des possibilités commerciales offertes par le secteur de l'élevage. Ces mécanismes peuvent ainsi leur permettre de prendre les risques inhérents à la modification des modes de production et à l'introduction d'améliorations technologiques, afin de développer une production animale respectueuse des critères de durabilité environnementale.

Au niveau régional, les éleveurs de bétail n'ont toujours pas accès aux financements nécessaires pour assurer la durabilité de leurs activités. Cette situation s'explique notamment par les facteurs suivants : absence de définition et de critères sur la « durabilité » du secteur, et absence d'incitations répondant aux intérêts du secteur.

Par exemple, [la Table ronde pour la finance durable du Paraguay](#) (Mesa de Finanzas Sostenibles – MFS) est une initiative volontaire d'autorégulation du secteur bancaire visant à intégrer et à homologuer des critères environnementaux et sociaux qui conditionnent l'octroi de crédits aux différents secteurs de l'économie. Ainsi, les banques favorisent la durabilité environnementale, sociale et économique de leur portefeuille de crédit. La MFS a élaboré une norme spécifique au financement du secteur de l'élevage, appelée « [Guide environnemental et social pour un financement durable du secteur de l'élevage](#) », qui prévoit l'utilisation d'outils SIG (système d'information géographique), des vérifications sur le terrain et un accompagnement technique des producteurs.

4. Manque de participation des petits producteurs aux processus de changement

L'Amérique latine et les Caraïbes, en tant qu'acteurs mondiaux incontournables du secteur de l'élevage, peuvent contribuer de manière importante à l'atténuation du changement climatique et à l'adaptation à ses effets. Le potentiel de réduction des émissions provenant de l'élevage dans la région pourrait atteindre 30 %⁶. Pour parvenir à cet objectif, le secteur doit mettre en place des mécanismes lui permettant d'obtenir la collaboration et la contribution des petits et moyens producteurs. Environ 80 % des éleveurs de la région sont de petits exploitants familiaux qui pratiquent l'élevage extensif traditionnel⁷. Jusqu'à présent, les acteurs participant au débat sur la durabilité du secteur étaient les gros producteurs, pour

lesquels une modification des méthodes de production peut avoir des répercussions importantes.

Cependant, les petits producteurs se disent très préoccupés et demandent à être accompagnés dans la transformation de leurs modèles de production afin de résister aux assauts du changement climatique, qui pose chaque année des défis toujours plus grands quant à la durabilité économique, sociale et environnementale du secteur. Le débat concerne l'existence de boucles de rétroaction négative, dans lesquelles le marché offre des prix de plus en plus bas aux petits producteurs, diminuant ainsi leur capacité d'investissement. Le secteur se retrouve alors affaibli, touché par les importations de viande et de produits laitiers à des prix que les petits producteurs ne sont pas en mesure de concurrencer. Loin de favoriser une réduction de la production animale, ces systèmes poussent les producteurs à étendre leur élevage vers des sols non dégradés qui permettent d'obtenir un meilleur revenu, même à court terme, puisque les terres se dégradent en peu de temps.

Les intervenants ont présenté quatre types de pratiques applicables dans la région pour soutenir le changement souhaité :

1. L'amélioration de la productivité en vue de réduire l'intensité des émissions par unité de viande : il est possible de diminuer les émissions de 20 à 30 % en améliorant l'alimentation, la génétique, la santé et les conditions d'élevage des animaux, en réduisant l'expansion territoriale du secteur et en libérant des terres.
2. La gestion du carbone des sols par les moyens suivants : restauration de la qualité des pâturages, amélioration de la gestion des paysages et des



Un père et son fils travaillent ensemble dans leur ferme familiale à Puriscal (Costa Rica).
Photo : ONU-REDD

6 <http://www.fao.org/news/story/en/item/197623/icode/%20y>

7 <http://www.ipsnews.net/2016/09/stockbreeding-opportunity-and-threat-for-a-sustainable-latin-america/>

pâturages, et création de conditions propices à la restauration des services écosystémiques, à la protection des bassins versants et à la séquestration du carbone.

3. Une meilleure intégration de l'élevage dans l'économie circulaire, selon laquelle aucun déchet n'est produit et chaque composante d'un processus économique donné est réutilisée dans un autre processus. Il sera essentiel de boucler le cycle des nutriments et de mettre en place la

lutte intégrée contre les ravageurs afin de réduire les émissions à chaque étape du processus de production.

4. Mise en place d'incitations économiques à l'aide des moyens suivants : conception d'outils et de produits financiers permettant la transformation du secteur en faveur de modèles de production durables, et application de prix différenciés aux produits durables en vue de leur reconnaissance sur le marché.

COLOMBIE : VIANDE DURABLE ET FORÊTS

La Colombie pratique déjà la production de viande durable, dans le cadre de la norme Rainforest Alliance qui fixe des exigences environnementales, notamment en matière de déforestation. La production de cette viande de premier choix, encore émergente, porte sur quelque 300 000 animaux par an ; cette viande se vend deux fois plus cher que les produits issus des filières non durables. Ce modèle s'articule autour de trois axes. Premièrement : connaître la demande et déterminer le surcoût que le consommateur est prêt à payer, ainsi que les volumes potentiels de vente. Deuxièmement : respecter un protocole de qualité bien défini – la viande doit être tendre et savoureuse et présentée dans des rayons spéciaux. Troisièmement : définir les principes de départ – niveaux de bien-être animal, surfaces de déboisement et de reboisement, modalités d'utilisation de l'eau et potentiel écologique des bassins utilisés.

Bien que la part de l'élevage dans le produit intérieur brut soit trois fois plus élevée que celle du café, et bien que le secteur emploie 800 000 personnes, l'élevage colombien n'est pas aussi développé que l'on pourrait s'y attendre en raison d'un certain nombre de problèmes internes et externes. Cependant, en application d'une directive spécifique de la Présidence, il a été décidé de renforcer les critères de modernisation, tels que la traçabilité et la durabilité, afin d'ouvrir de nouveaux marchés. La Table ronde pour un élevage durable compte déjà quelque 45 participants. Ces derniers travaillent à l'élaboration d'un accord public-privé de non-déforestation entre les gouvernements et les producteurs de viande, avec l'objectif d'inverser la tendance au déboisement observée ces dix dernières années. La mise en œuvre de politiques et de plans d'envergure à l'échelle nationale est

toutefois compliquée par l'existence de plus de 600 000 exploitations d'élevage, qui presque toutes comptent moins de cinq animaux.

Taxation du carbone

De plus en plus d'instruments économiques destinés à fixer un prix pour le carbone sont mis en œuvre dans le monde entier. Ces instruments visent à contribuer à la réalisation des objectifs nationaux d'atténuation du changement climatique. Il s'agit notamment de taxes sur le carbone ou sur l'utilisation de combustibles fossiles, ou d'initiatives portant sur l'échange de droits d'émission. Concernant la taxation du carbone, la Banque mondiale indique qu'en février 2017, environ 24 pays et juridictions infranationales avaient adopté ou prévoyaient d'adopter une taxe carbone. Les taux d'imposition adoptés vont de 3 dollars US à 168 dollars US par tonne d'équivalent CO₂. En Amérique latine, le Mexique (2014), la Colombie (2016), l'Argentine (2017) et le Chili (2017) ont mis en place des taxes carbone. Le Mexique et la Colombie ont institué des mécanismes d'échange de droits d'émission en 2018.

En Colombie, l'adoption de la taxe carbone en 2017 et l'instauration de mécanismes d'échange de droits d'émission ont contribué à améliorer la conservation des forêts. Parmi les dispositifs fiscaux mis en place en Colombie figurent notamment :

- La taxe nationale sur le carbone (Loi 1819 de 2016) ;
- Le régime d'indemnisation « sans lien de causalité » (2007) ; et
- Le système d'échange de droits d'émission (2018).

EXEMPLES DE MESURES INCITATIVES EN FAVEUR DE LA DURABILITÉ DU SECTEUR DE L'ÉLEVAGE

1. Mécanismes nationaux et internationaux visant à encourager l'élevage durable

a. Indemnisation et paiement des services environnementaux

Le paiement et l'indemnisation des services environnementaux sont deux mécanismes institutionnels fondamentaux utilisés à l'échelle mondiale pour inciter les acteurs locaux à fournir des services environnementaux. Selon leur contexte de mise en œuvre et leurs objectifs, ces modèles présentent des caractéristiques différentes et remplissent des fonctions distinctes⁸.

b. Paiements basés sur les résultats REDD+

La REDD+ est une solution d'atténuation élaborée par les Parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC). Son objectif est double : d'une part, offrir une incitation économique aux pays en développement qui parviennent à réduire leurs émissions de gaz à effet de serre dues au déboisement et à la dégradation des forêts ; et, d'autre part, investir dans des actions qui contribuent à réduire les émissions du secteur, y compris dans les mesures prises dans le cadre des contributions déterminées au niveau national (CDN). Les pays en développement reçoivent des paiements basés sur les résultats, qui sont mesurés en tonnes d'équivalent CO₂ réduites par rapport à un niveau de référence prédéterminé. La REDD+ ne concerne pas seulement le déboisement et la dégradation des forêts ; elle porte également sur le rôle de la conservation, de la gestion durable des forêts et du renforcement des stocks de carbone forestier⁹.

Dans le cas du Paraguay, la possibilité d'une mise en œuvre synergique de la loi no 3001/06¹⁰ sur l'évaluation et la rétribution des services environnementaux dans le cadre de la REDD+ a été analysée. Il est économiquement possible d'offrir des incitations sous forme de paiements destinés à rémunérer selon les réductions d'émissions dues à la déforestation (CO₂) obtenues grâce à la diminution des superficies de forêt naturelle destinées à être converties en pâturages. Comme indiqué durant l'échange, au prix actuel de cinq dollars US la tonne d'équivalent dioxyde de carbone, le programme pourrait couvrir les coûts d'opportunité de 61 % des émissions dues à la déforestation (agriculture et élevage compris). Si le prix augmentait de deux dollars, ce pourcentage atteindrait



Joao Shimada, de l'Earth Innovation Institute, faisant une présentation sur l'élevage et les forêts lors de l'Échange Sud-Sud.
Photo : ONU-REDD

81 %. Les recettes brutes seraient comprises entre 55 et 91 millions de dollars par an. Cette réduction serait concentrée dans la région du Chaco, où 16 % de la surface forestière a disparu en deux décennies (1990-2011), soit près de 4 millions d'hectares. Entre 2000 et 2015, la perte de forêt a atteint près de 5,5 millions d'hectares, au rythme moyen de 366 000 hectares par an. D'après la législation en vigueur, les propriétaires agricoles doivent conserver au moins 25 % de leurs forêts naturelles sans les déboiser (un chiffre qui peut presque doubler) ; dès lors, l'incitation financière joue un rôle déterminant dans le respect de cette obligation. Le Paraguay abat deux millions de têtes de bétail par an, dont 70 % sont à destination des marchés étrangers (Union européenne et Chili, entre autres), qui ont imposé à l'époque une technicisation et une modernisation des usines et des chaînes afin de satisfaire aux exigences de qualité. Ces marchés sont aujourd'hui de plus en plus disposés à payer un peu plus si la durabilité forestière du produit est démontrée, créant ainsi un précédent sur le plan sanitaire : ce qui est au départ une suggestion à visée qualitative devient ensuite une exigence. Dans cette optique, la Table ronde pour la production durable de bœuf du Paraguay (Mesa Paraguaya de Carne Sostenible) a été créée afin de préserver la rentabilité économique du secteur tout en assurant la responsabilité environnementale et l'inclusion sociale conformément à ses objectifs¹¹.

c. Contributions déterminées au niveau national (CDN)

Dans le cadre de l'Accord de Paris sur le climat, les pays ont proposé des contributions déterminées au niveau

⁸ <http://www.fao.org/climatechange/25191-0fd2e476121157ad35384dfa68dad15d7.pdf>

⁹ <https://www.un-redd.org/>

¹⁰ Loi n° 3 001 sur l'évaluation et la rémunération des services environnementaux, disponible à l'adresse : <http://www.bacn.gov.py/archivos/2085/20131031120352.pdf>

¹¹ Labbate, G., Ruiz G., Marshal E. et Martino D. (2016). « Paraguay: cambio de uso del suelo y los costos de oportunidad. Sinergias entre REDD+ y la Ley de Valoración y Retribución de Servicios Ambientales ». Ville de Panama. Disponible à l'adresse : [http://archivo.seam.gov.py/sites/default/files/4-%20Cambio%20uso%20suelo%20y%20costo%20de%20oportunidad%20\(1\).pdf](http://archivo.seam.gov.py/sites/default/files/4-%20Cambio%20uso%20suelo%20y%20costo%20de%20oportunidad%20(1).pdf)

national (CDN) dans lesquelles ils définissent les mesures d'atténuation (réduction des émissions de gaz à effet de serre) et d'adaptation (réduction des effets attendus du changement climatique sur les communautés et les écosystèmes). Ces mesures seront mises en œuvre dans chaque pays pour atteindre l'objectif de limiter l'élévation de la température mondiale nettement en dessous de 2 °C par rapport aux niveaux préindustriels.

Tous les pays de la région reconnaissent le fait que les forêts peuvent contribuer à réduire les émissions ainsi que les risques de catastrophe, le secteur forestier étant considéré comme essentiel pour atteindre les objectifs qu'ils se sont fixés dans le cadre de leurs CDN. Les mesures proposées comptent :

la mise en œuvre de stratégies REDD+, la restauration et le reboisement, les activités de conservation, la gestion intégrée des paysages et l'agroforesterie.

d. Mesures d'atténuation appropriées au niveau national (MAAN)

Les mesures d'atténuation appropriées au niveau national servent à la mise en œuvre d'objectifs spécifiques. Lancées lors de la Conférence de l'ONU sur le climat qui s'est tenue à Bali en 2007 (COP13), elles permettent aux pays en développement de faire connaître les mesures d'atténuation qu'ils sont disposés à prendre dans le cadre de leur contribution à un effort mondial. Il a également été convenu que les MAAN devaient avoir des effets pouvant être mesurés,

COSTA RICA : STRATÉGIE DE DÉVELOPPEMENT D'UN ÉLEVAGE À FAIBLE ÉMISSION DE CARBONE

La « Stratégie de développement d'un élevage à faible émission de carbone » définit les orientations que le Costa Rica souhaite donner au secteur pour que ce dernier atteigne les objectifs suivants : répondre aux exigences croissantes de productivité et de rentabilité, réduire les émissions de gaz à effet de serre, augmenter les stocks de dioxyde de carbone, et renforcer la capacité d'adaptation aux changements climatiques. Cette stratégie vise à contribuer aux objectifs nationaux de développement et de neutralité carbone. L'un des objectifs du secteur de l'élevage est d'augmenter les quantités de dioxyde de carbone séquestrées dans les forêts secondaires des exploitations d'élevage.

Concrètement, la stratégie met l'accent sur l'instauration de changements qui contribueront à renforcer l'éco-efficacité du secteur de l'élevage, ce qui passe notamment par les actions suivantes :

- a) Stimuler l'activité d'élevage au même titre que n'importe quel autre secteur rentable, en dépassant l'attitude conservatrice de certains producteurs, pour qui l'élevage consiste à posséder une ferme et des vaches ; dans cette optique, solliciter une participation accrue des familles, et notamment des jeunes.
- b) Promouvoir une production laitière spécialisée, dotée de systèmes moins vulnérables aux changements climatiques et moins dépendants des aliments concentrés à base de céréales. Cette transformation implique, d'une part, de remplacer partiellement ces aliments, produits en dehors de l'exploitation, par des légumineuses, et, d'autre part, d'introduire des innovations génétiques qui, même si elles sont susceptibles de réduire la production par vache, pourraient être plus rentables.
- c) Encourager l'élevage et l'engraissement destinés à la production de viande, au moyen de systèmes de pâturage plus intensifs et d'une supplémentation en fourrages de coupe et autres fourrages produits dans les exploitations. Cela permettra ainsi de réduire l'ensemble du cycle et de produire des animaux de meilleure qualité en un temps plus court, grâce à une meilleure complémentarité des trois étapes (reproduction, développement, engraissement).
- d) Réorienter l'élevage à petite échelle, dans lequel prédomine la production de races de type zébu, en mettant en place des systèmes de qualité afin d'accroître les quantités de viande et de lait produites par animal en pâturage.
- e) Favoriser l'élevage dans les régions du pays les mieux adaptées aux systèmes les plus productifs et les plus rentables et les moins exposées aux risques climatiques, en utilisant les technologies les plus appropriées pour réduire les émissions de gaz à effet de serre, ce qui permettra également d'assurer une plus grande éco-efficacité.
- f) Accélérer le passage à un élevage plus intensif, dépendant de pâturages et de fourrages plus nutritifs et mieux absorbés ; à cet effet, le développement complémentaire de nouveaux ingrédients destinés aux concentrés devrait faire l'objet d'une attention particulière.
- g) Mieux organiser la production primaire et les industries de la viande et du lait, en particulier au niveau territorial ; accroître la valeur ajoutée et faciliter les alliances entre les acteurs du secteur de l'élevage.

vérifiés et constatés. Il peut s'agir de politiques visant à réaliser des changements transformateurs dans un secteur économique, ou de mesures intersectorielles s'inscrivant dans une démarche plus large à l'échelle nationale¹².

Par exemple, au Costa Rica, les MAAN servent à la mise en œuvre de la Stratégie nationale pour l'élevage à faible émission de carbone (ENGBC). Elles s'ajoutent au dispositif de paiement des services environnementaux assuré par le Fonds national de financement des forêts (FONAFIFO) avec les objectifs suivants : accroître la rentabilité du bétail, améliorer la productivité, augmenter la séquestration du carbone, réduire les émissions et renforcer la résilience de l'activité au changement climatique, conformément aux engagements pris à l'échelle nationale après la signature de l'Accord de Paris en 2015.

Selon un rapport du ministère de l'Agriculture et de l'Élevage du Costa Rica¹³, l'élevage est responsable d'environ 23 % des émissions brutes de gaz à effet de serre du pays. Par ailleurs, ce sont les élevages bovins qui offriraient la plus grande capacité de séquestration du carbone, puisqu'il s'agit de systèmes sylvo-pastoraux. Dans la mesure où le pays présente une géographie de reliefs et de montagnes et un climat de type tropical, les producteurs conservent naturellement les arbres (même dans les zones de forte déclivité) afin de protéger leurs animaux du soleil. À cet aspect s'ajoute l'élément culturel qui relie la forêt à la conservation de l'eau, un bien précieux. Par l'intermédiaire de son programme d'incitation, le FONAFIFO verse au moins 64 dollars par hectare et par an à tout producteur qui conserve des arbres sur son exploitation, et verse un supplément pour l'utilisation d'essences ligneuses.

Ainsi, selon le même rapport, 52 % de la surface du Costa Rica est verte, et le recensement agricole de 2014 indique que les exploitations bovines ont atteint 24 % de couvert forestier et ont progressivement recours à des pâturages améliorés, conformément aux objectifs fixés dans le cadre des MAAN.

e. Initiative 20x20

L'Initiative 20x20¹⁴ a été lancée par onze pays d'Amérique latine (Guatemala, Honduras, Nicaragua, Colombie, Pérou, Chili, Argentine, Équateur, Costa Rica, El Salvador et Mexique, ainsi que plusieurs États brésiliens) et des organisations privées lors de la COP20 de Lima en 2014. Elle visait à restaurer, d'ici à 2020, 20 millions d'hectares dégradés par l'exploitation forestière, le surpâturage ou d'autres activités (l'engagement dépasse déjà 50 millions d'hectares à l'heure actuelle). Il s'agit d'une initiative privée financée par les États nationaux.

f. Programme de travail de Koronivia

Parmi les autres mécanismes mis en place, on peut également citer le Programme de travail de Koronivia, approuvé lors de



Les arbres procurent de nombreux avantages aux exploitations bovines, comme de l'ombre et de la nourriture pour le bétail.
Photo : ONU-REDD

la COP23 de Bonn en 2017 dans le cadre de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques, à l'issue d'un débat qui avait débuté en 2011. Ce programme vise notamment à améliorer la gestion des systèmes d'élevage, la fertilité et la santé des sols, ainsi que la gestion de l'eau et des nutriments. Bien que le programme de Koronivia ne soit pas formellement lié à l'Accord de Paris ni aux engagements nationaux de réduction des émissions, il partage des objectifs communs avec ceux-ci ainsi qu'avec les objectifs de développement durable, de portée encore plus générale.

g. Déclaration de New York sur les forêts

Citons enfin la Déclaration de New York sur les forêts, signée par des gouvernements et des entreprises en 2014. Cette déclaration constitue un engagement non contraignant en faveur de dix objectifs sur la protection et la gestion durable des forêts, le deuxième d'entre eux visant à mettre fin à la déforestation due à l'agriculture. La déclaration dispose en outre d'une [plateforme en ligne](#) qui fonctionne comme un forum ouvert et compte environ 600 participants.

Cette plateforme permet de faire émerger certaines tendances.

- La déforestation s'accélère. En 2017, les forêts ont perdu une surface équivalente à celle de la Nouvelle-Zélande, et certaines zones qui constituaient auparavant des puits de carbone sont devenues émettrices de gaz à effet de serre. Quatre cultures sont à l'origine de 80 % de cette déforestation : le palmier, le soja, le bois et la viande (50 % de ce total).

¹² <http://www.namacafo.org/es/que-es-una-nama-0>

¹³ <http://www.mag.go.cr/bibliotecavirtual/L01-11006.pdf>

¹⁴ <https://www.wri.org/our-work/project/initiative-20x20>

- La demande de viande ne cesse de croître, notamment en Chine, en Russie, en Corée et dans certains pays de l'Asie du Sud-Est.
- Bien qu'il existe des liens importants entre la production de viande, les forêts et le climat, les chiffres sont encore timides. Ainsi, les forêts représentent un tiers de la solution mais ne disposent que de 1 % du financement requis, et 2 % seulement des articles scientifiques publiés traitent de ce sujet.
- La production durable de viande suscite un intérêt croissant : la Déclaration de New York sur les forêts a déjà été signée par 50 entreprises et 40 gouvernements – un grand nombre de ces pays étant des producteurs de viande comme la Colombie, le Chili, le Mexique et le Pérou. Cependant, d'autres pays comme l'Argentine,

BRÉSIL : ACTIONS MENÉES DANS LE SECTEUR DE L'ÉLEVAGE POUR RÉDUIRE LA DÉFORESTATION ILLÉGALE EN AMAZONIE

Poumon de la planète, l'Amazonie brésilienne est une région essentielle pour la durabilité. Pourtant, comme indiqué lors des échanges qui se sont tenus à Asunción, la région fait l'objet d'une déforestation massive dont l'élevage est responsable à hauteur de 70 %. Faisant suite à l'Accord de Paris, le Brésil a proposé un objectif ambitieux de réduction des émissions. Ainsi, le pays a indiqué dans ses CDN qu'il souhaitait réduire ses émissions de gaz à effet de serre de 37 % d'ici à 2025 par rapport au niveau de référence de 2005. Il s'agit de valeurs absolues élevées, car les forêts jouent un rôle important. De fait, jusqu'à 70 % des émissions comptabilisées en 2005 résultaient d'un changement d'affectation des terres.

Pour atteindre son objectif, le Brésil doit appliquer la loi adoptée sur la protection des forêts, réduire la déforestation illégale (qui représente 95 % de la déforestation totale) et restaurer deux millions d'hectares déjà déboisés sur les 20 millions d'hectares que le pays s'est engagé à restaurer au total. D'ici à 2030, l'objectif est de restaurer 12 millions d'hectares supplémentaires. Pour y parvenir, le Brésil devra restaurer 15 millions d'hectares de pâturages, sans négliger l'importance économique du cheptel national, qui compte 220 millions de têtes et génère un chiffre d'affaires annuel d'environ 35 milliards de dollars US.

Afin de respecter les engagements susmentionnés, le pays a annoncé les mesures suivantes :

1. **Mettre en place un système de traçabilité informatisé** indiquant l'origine du bétail. Dans la mesure où les informations relatives au lieu de production de la viande permettent de prouver que cette dernière ne provient pas d'une zone de déforestation illégale, elles sont essentielles pour assurer la transparence, le contrôle social et la compétitivité de la production brésilienne. L'objectif

principal du système de traçabilité est d'identifier l'origine des exploitations de production animale.

2. **Faire progresser la politique de reconstitution de la végétation.** De nombreuses zones sont en situation irrégulière, car la déforestation y est pratiquée illégalement.
3. **Restaurer les zones de pâturage et améliorer la productivité grâce à des indicateurs de durabilité.** Pour parvenir à la durabilité, il ne suffira pas de se conformer à la loi.
4. **Promouvoir des incitations financières** à titre de rémunération des services environnementaux, afin de stimuler la conservation et la restauration des zones déjà déboisées.

Depuis 2012, le Brésil a mis en œuvre une loi sur la protection de la végétation indigène au moyen d'un registre environnemental, qui permet notamment de recenser les zones de production forestière dans les propriétés rurales, afin de contrôler leur conformité à la loi. Ce registre prévoit la possibilité de mettre en place d'autres solutions technologiques de traçabilité entre l'exploitation rurale et les industries, notamment frigorifiques (transformateurs de viande), afin de garantir que tous les acteurs de la chaîne de valeur respectent les règles environnementales.

Grâce à ces mesures, le Brésil espère réduire de moitié la déforestation illégale en Amazonie. Selon des études récentes mentionnées au cours des échanges, le Brésil devrait pouvoir doubler sa production agricole jusqu'en 2050 sans déboiser de surfaces. Sur le plan financier, le pays a déjà reçu 1 milliard de dollars depuis 2008 pour avoir réduit la déforestation. Ce montant, qui pourrait atteindre 20 milliards de dollars d'ici à 2027, provient de sources diverses : coopération internationale, gouvernement norvégien, fonds privés et budget national, Fonds brésilien pour le climat et Fonds pour l'Amazonie.

le Paraguay et l'Uruguay n'en sont pas encore signataires. Si McDonald's, Cargill et Walmart figurent au nombre des signataires, les entreprises qui continuent d'investir dans la destruction des forêts sont 140 fois plus nombreuses que celles œuvrant à leur conservation (en septembre dernier, 44 investisseurs pesant 6,2 milliards de dollars se sont engagés à mettre fin à cette destruction). Enfin, il apparaît qu'il est nécessaire de faire davantage d'efforts au niveau national, en assurant une surveillance, une transparence et une traçabilité accrues à des fins de redevabilité, et en instaurant une législation appropriée.

2. L'importance de la traçabilité et des plateformes pour une chaîne d'approvisionnement durable

La traçabilité de la production et de la distribution de la viande est l'un des éléments clés du processus de renforcement de la durabilité du secteur de l'élevage. La traçabilité est définie comme la chaîne d'information ininterrompue qui permet de suivre un animal depuis sa naissance jusqu'à la commercialisation et la consommation des produits issus de son abattage sur le marché local ou étranger, au moyen de données, d'antécédents et d'une localisation grâce aux identifiants enregistrés. La traçabilité peut être individuelle ou collective.

Afin d'améliorer la conception des systèmes de traçabilité, il est nécessaire de définir clairement leur finalité (à qui sont-ils destinés ? Quels éléments doivent-ils inclure ?) et le champ d'application souhaitable (p. ex., chambres froides), et de les doter d'un cadre de transparence. Plusieurs tentatives ont été réalisées en ce sens par l'industrie, mais également par des organismes publics ou des institutions créées à cet effet.

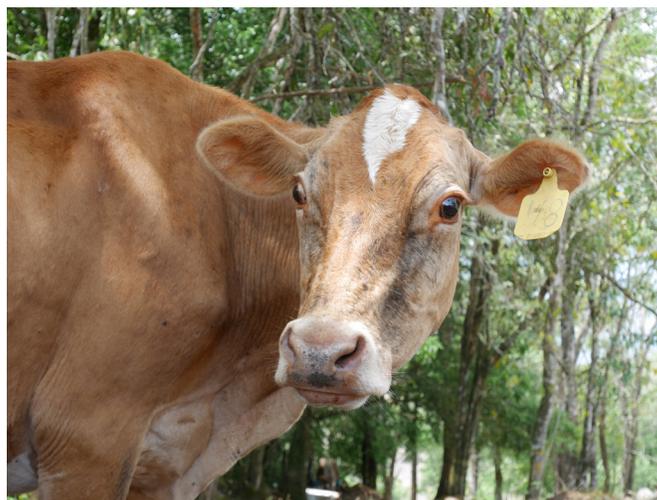
Les **composantes les plus importantes** du système sont les suivantes : un modèle de produit, un modèle de mouvement et une plateforme d'enregistrement des produits et des mouvements. Il existe des systèmes de traçabilité associés aux systèmes sanitaires qui peuvent servir de plateforme pour l'intégration de variables concernant les effets de l'élevage sur les forêts. Certains systèmes permettent déjà de contrôler et de surveiller individuellement les animaux, et pas seulement les lots.

C'est par exemple le cas au Paraguay (via le système de traçabilité national – SITRAP¹⁵), en Argentine (avec le Service national de l'hygiène et de la qualité des produits

agroalimentaire – SENASA¹⁶) et au Brésil (via le système d'identification et de certification des bovins et buffles – SISBOV¹⁷). Ces pays disposent de normes de traçabilité du bétail, bien que la disponibilité de l'information ne soit pas toujours optimale. L'Uruguay possède un système de traçabilité par lot, sans intervention de l'État, qui permet de suivre les animaux jusqu'à l'abattoir.

Dans le cas du Paraguay, les producteurs privés regroupés au sein de l'Association rurale du Paraguay ont mis au point leur propre logiciel qui permet d'enregistrer chaque exploitation et chaque producteur de bétail. Ainsi, il est possible de déplacer les animaux et de vérifier qu'ils ont bien reçu le vaccin contre la fièvre aphteuse, deux, voire trois fois par an. Des boucles sont apposées aux oreilles des animaux. Celles-ci comportent un code-barres (système d'identification) qui relie le producteur au système de traçabilité paraguayen (SITRAP), et qui indique l'emplacement de l'exploitation, le propriétaire, les mouvements de l'animal et le lieu de son abattage. La traçabilité s'effectue ensuite dans la chambre froide ; à son arrivée, on attribue au produit un lot correspondant à l'exploitation d'origine et à la date d'abattage de l'animal.

Il existe des systèmes de traçabilité associés qui peuvent servir de plateforme pour l'intégration de variables concernant les effets de l'élevage sur les forêts. L'un de ces outils de transparence est **trase.earth**¹⁸, qui intègre également des informations sur les changements intervenus dans l'utilisation des sols et permet d'effectuer une analyse des risques. Cet outil fait apparaître les zones où des liens s'opèrent entre les conditions environnementales et sociales, permettant ainsi aux entreprises, aux gouvernements et aux consommateurs de comprendre les risques et les perspectives d'une production durable. L'objectif est de pouvoir cartographier d'ici à 2021 plus de 70 % de la production totale de « produits de base »



Boviné entouré d'arbres plantés sur la ferme à Puriscal (Costa Rica).
Photo : ONU-REDD

15 <http://www.sitrap.org.py/>

16 <https://www.argentina.gob.ar/senasa>

17 <http://www.agricultura.gov.br/assuntos/sanidade-animal-e-vegetal/saude-animal/rastreabilidade-animal>

18 <https://trase.earth/>



Josephine Eisele, de la Global Roundtable for Sustainable Beef (Table ronde mondiale pour la production durable de bœuf).

Photo : ONU-REDD

ayant un impact sur les forêts, en vue d'assurer la durabilité de l'ensemble de la chaîne. L'accent a d'abord été mis sur le soja produit en Amérique latine. Toutefois, il est prévu d'inclure, entre autres, la viande, l'huile de palme, le papier, le café et le cacao.

La **Table ronde mondiale pour la production durable de bœuf**¹⁹ (Global Roundtable for Sustainable Beef – GRBS) est une initiative internationale multipartite visant à promouvoir la durabilité de la chaîne de valeur mondiale de la viande

de bœuf par le leadership, la science, l'engagement et la collaboration multipartite. Elle réunit notamment des groupes et des associations de producteurs, des groupements de distributeurs, des groupes de transformateurs et d'industriels et des organisations de la société civile. La GRBS est née en partie pour répondre à la demande des consommateurs (popularité croissante du végétalisme/végétarisme, initiatives telles que le « lundi sans viande ») et en réaction aux articles critiques et au lobbying des ONG sur la question de la viande durable. Face à cette situation, la GRBS a souhaité apporter des précisions concernant le rôle de la viande dans le régime alimentaire universel, et expliquer comment le secteur pouvait exister sans déforestation et en émettant moins de gaz à effet de serre.

Les principes énoncés s'appliquent aussi bien à l'échelle mondiale qu'au niveau local, et plusieurs tables rondes ont déjà été organisées au Brésil, au Canada, en Colombie, aux États-Unis, au Paraguay, en Nouvelle-Zélande, en Australie et dans l'Union européenne. D'autres sont en cours de préparation en Argentine, au Mexique, en Afrique du Sud et en Chine, tandis que l'Équateur et le Honduras ont déjà amorcé les discussions. Chaque pays se concentre sur ses besoins et sur ce qu'il considère comme primordial.

Certaines multinationales se sont déjà engagées à travailler en ce sens (p. ex. McDonald's, Carrefour, Walmart) ; si c'est chose faite en ce qui concerne leurs sièges sociaux dans les pays développés, reste que ces principes, pour des raisons diverses, ne s'appliquent toujours pas à leurs filiales. Il existe

¹⁹ <https://grsbeef.org/>

ARGENTINE : LOI NATIONALE SUR LE BUDGET MINIMAL AFFECTÉ À LA PROTECTION ENVIRONNEMENTALE DES FORÊTS INDIGÈNES

La loi sur les forêts, adoptée par l'Argentine en 2007, prévoit que chaque juridiction (23 provinces) mette en place un plan d'occupation des sols selon trois catégories de conservation : rouge (utilisation interdite), jaune (production durable), et vert (utilisation et changement d'affectation possibles). Parallèlement, afin de permettre la mise en application de cette loi, le pays a créé un fonds d'indemnisation à hauteur de 70 % pour les producteurs et 30 % pour les provinces.

Certains États provinciaux ont mis plusieurs années à planifier l'aménagement de leurs territoires. Toutefois, malgré cette planification, la déforestation (légale et illégale) se poursuit, bien qu'à un rythme moins soutenu (cette dernière a été réduite de moitié par rapport à la période

antérieure à l'adoption de la loi). Un autre obstacle qui s'oppose à l'application de la loi concerne les ressources nécessaires à son exécution. En effet, le montant alloué par les budgets nationaux est très en deçà du montant obligatoire, et n'a jamais dépassé 5 % du montant prescrit par la loi, ce qui permet à peine d'indemniser les propriétaires fonciers.

La plus forte pression exercée par la déforestation à des fins d'élevage ou de production de soja est observée au nord et au nord-ouest du pays, une région où la tradition de l'élevage est moins présente, et où le défrichage (ou l'abattage des arbres) accentue la fragilisation et la désertification des sols.

cependant quelques exceptions, à l'instar de la filiale argentine de Carrefour qui a mis en place un label visant à réduire l'empreinte écologique de la viande grâce à des pâturages naturels. Ce label intègre de nombreuses recommandations issues de la GRSB. Citons également le cas de Walmart, qui a fait du Brésil un pays prioritaire de son « Projet gigatonne », par lequel il vise à réduire ses émissions. Quoi qu'il en soit, la tendance générale est à la recherche de traçabilité géospatiale d'un bout à l'autre de la chaîne.

Au-delà des cas particuliers, le rôle de ce type d'initiative est multiple :

- Sensibiliser les partenaires ;
- Assurer la participation de tous les secteurs ;
- Proposer des solutions techniques en produisant et en recueillant des données scientifiques sur les nouvelles pratiques et les lignes directrices appliquées à titre volontaire ;
- Tester des solutions durables dans le cadre de projets pilotes ;
- Soumettre aux décideurs du secteur privé des propositions visant à faire évoluer les pratiques conformément aux résultats obtenus, et proposer aux gouvernements des changements dans les politiques publiques ;
- Plaider pour la mise à l'échelle des nouvelles technologies dans un environnement politique favorable ;
- Investir sous forme de capital d'amorçage dans les processus faisant intervenir les parties prenantes ; et
- Promouvoir le dialogue autour des questions émergentes.

3. Le rôle du secteur financier privé

Outre les sources de financement internationales, le secteur financier privé apporte également un appui important au secteur de l'élevage en l'accompagnant dans sa démarche vers la durabilité et la réduction de son impact sur la déforestation.

Les difficultés de financement de la production animale tiennent à plusieurs aspects. D'une part, l'absence de garanties, la faible rentabilité du secteur et l'incertitude macroéconomique font que les institutions financières continuent à considérer l'élevage comme un secteur à haut risque. D'autre part, les taux d'intérêt sont élevés et ne sont pas attractifs pour les producteurs, qui obtiennent généralement des crédits d'un montant limité. Enfin, les producteurs ont très peu de moyens à leur disposition pour démontrer la durabilité de leur production, et il n'existe aucun mécanisme permettant

de valoriser la protection des forêts dans leurs négociations avec les institutions financières.

Du point de vue des établissements de crédit, l'une des difficultés rencontrées réside dans le **manque de données** aidant à la prise de décisions commerciales. C'est par exemple le cas lorsqu'il s'agit de distinguer les producteurs qui exercent leur activité dans des conditions durables de ceux qui ne le font pas. De la même façon que la traçabilité constitue un élément pertinent et important pour faire la distinction entre une production durable et une production non durable, il convient d'établir ce que l'on peut nommer des « règles du jeu équitables », c'est-à-dire une harmonisation des critères sociaux et environnementaux afin que les institutions financières conditionnent leurs prêts au respect de ces conditions minimales élémentaires. À cet égard, la MFS, initiative du Paraguay évoquée précédemment, est un exemple de réussite.

Ainsi, certaines des plateformes susmentionnées peuvent jouer un rôle clé dans la définition de critères de durabilité adaptés à la réalité de chaque pays ou région, dans la mesure où ce n'est pas aux banques qu'il appartient de produire des données sur la performance environnementale de leurs clients ; du moins, ce n'est pas encore une pratique développée dans tous les pays. L'investissement doit donc se concentrer sur l'intensification de la production, seul moyen de répondre à la demande mondiale croissante. En outre, le défi consiste à promouvoir le secteur et à travailler avec lui tout au long de la chaîne de valeur, du producteur à la table du consommateur, l'analyse de durabilité devant porter sur l'ensemble de la chaîne.

Un autre élément à prendre en considération concerne le fait que, s'agissant d'un produit de base, les critères de



Ferme d'élevage.
Photo : ONU-REDD

durabilité sont beaucoup plus généraux : gestion des risques environnementaux, sociaux, économiques, financiers, touchant à la réputation, etc. Une banque peut ainsi examiner jusqu'à huit risques environnementaux dans ses évaluations de crédit, un processus qui se révèle long et fastidieux. Par conséquent, il peut être plus judicieux de conserver une approche sectorielle, comme c'est le cas au Paraguay où la Table ronde pour la finance durable et la Table ronde pour la production durable de bœuf travaillent en coordination. Cette situation s'inscrit dans un contexte marqué par un important déficit de financement qu'il convient de combler pour progresser dans la transition vers une utilisation plus durable des terres.

4. Le rôle de la demande et du marché

D'ici à 2050, la population mondiale devrait atteindre 9,8 milliards d'habitants. Cette croissance démographique, conjuguée à l'augmentation du niveau de revenu moyen dans les économies émergentes, exerce une pression supplémentaire sur la production agricole et animale. La production de viande sous sa forme actuelle ne serait pas suffisante pour répondre à la demande au niveau mondial. La croissance rapide du marché s'accompagnera d'incidences majeures sur l'environnement en général, et sur les forêts en particulier. Le secteur de l'élevage, du fait de sa progression sur le marché, cherche à répondre à la demande sans nécessairement prendre en compte les effets produits à l'échelle mondiale.

Le **Consumer Goods Forum**, une association qui regroupe plus de 400 entreprises de l'industrie et des services issues de plus de 70 pays, encourage ses membres à adopter des politiques qui permettront de parvenir à « zéro déforestation nette » d'ici à 2020 dans leurs chaînes d'approvisionnement respectives. Cette initiative, parmi d'autres, contribue à renforcer la sensibilisation des acteurs de la chaîne de valeur aux questions environnementales, du producteur au consommateur. Dans le secteur de l'élevage, les engagements visant à réduire la déforestation ou à éliminer des chaînes d'approvisionnement sont encore très limités. Le secteur aura besoin d'un coup de pouce supplémentaire de la part du consommateur pour fonctionner de manière plus durable à l'échelle mondiale.

5. Le rôle des gouvernements

En instaurant les politiques, les lois et les incitations nécessaires, les gouvernements joueront un rôle essentiel dans l'appui à la transition du secteur de l'élevage vers la durabilité.

La réforme des incitations fiscales pourrait permettre cette transition. Les politiques fiscales et les incitations financières sont des moteurs clés du changement. Elles influent sur l'affectation des sols dans les secteurs qui modifient l'utilisation des terres boisées, bien que le rôle de ces secteurs sur les



Une table ronde en cours lors de l'Échange Sud-Sud.
Photo : ONU-REDD

forêts ne soit pas toujours bien compris. Il est important que les politiques publiques et fiscales ainsi que les mesures incitatives connexes favorisent la cohérence entre les différents secteurs dans l'optique de résoudre les conflits intrinsèques et les problèmes liés aux utilisations concurrentes des sols.

Le Costa Rica offre un exemple de politique nationale visant à promouvoir l'élevage durable. Le pays s'est en effet doté d'une « Stratégie de développement d'un élevage à faible émission de carbone », qui définit les orientations qu'il souhaite donner au secteur pour que ce dernier atteigne les objectifs suivants : répondre aux exigences croissantes de productivité et de rentabilité, réduire les émissions de gaz à effet de serre, éliminer le dioxyde de carbone, augmenter les stocks de carbone, et renforcer la capacité d'adaptation aux changements climatiques. Cette stratégie vise à contribuer aux objectifs nationaux de développement et de neutralité carbone. L'un des objectifs du secteur de l'élevage est d'augmenter les quantités de dioxyde de carbone séquestrées dans les forêts secondaires des exploitations d'élevage. Les mesures mises en place pour y parvenir portent sur l'adoption et la mise en œuvre généralisée d'ensembles technologiques à faible émission de carbone et résistants aux changements climatiques : systèmes sylvopastoraux, pâturage rationnel, pâturages améliorés, irrigation et gestion de l'eau améliorées, plans de fertilisation améliorés, régénération naturelle du couvert forestier, production fourragère, ensilage, amélioration de la génétique et de la reproduction animale, et pratiques de conservation des sols.²⁰

²⁰ <http://www.mag.go.cr/bibliotecavirtual/L01-11006.pdf>

ENSEIGNEMENTS ET RECOMMANDATIONS

1. Enseignements et recommandations d'autres secteurs

À l'heure d'examiner les moyens de rendre l'élevage plus durable, il est important de prendre en compte les enseignements tirés des secteurs qui ont évolué vers la durabilité au cours des dernières décennies, à l'instar du café et du cacao. Les bonnes pratiques de ces secteurs prouvent que la durabilité peut être rentable. Il convient donc de redoubler d'efforts pour intégrer les enseignements et les bonnes pratiques provenant d'autres secteurs, afin d'éviter les doubles emplois et de réaliser des progrès plus rapides et mieux ciblés sur le secteur de l'élevage.

2. Enseignements et recommandations du secteur de l'élevage

Les participants à l'Échange Sud-Sud ont reconnu que le secteur de l'élevage avait encore un long chemin à parcourir vers la durabilité. Le marché qui génère la demande d'une production animale durable est encore très restreint, mais présente un potentiel de croissance.

Les principaux enseignements et recommandations qui ressortent de l'Échange Sud-Sud sont les suivants :

- **Définir l'élevage durable** : l'élevage durable continue de se heurter à de graves difficultés en ce qui concerne l'élaboration d'indicateurs et de définitions fondés sur les contextes régionaux, nationaux et locaux. Pour favoriser un meilleur développement du secteur, il est essentiel de mieux le définir et de préciser les caractéristiques qui permettent de l'évaluer au regard des différentes perspectives et dynamiques sociales, économiques et environnementales de chaque pays compte tenu du contexte régional.
- **Renforcer les espaces de dialogue aux niveaux national, régional et mondial** : le secteur de l'élevage a besoin d'espaces permettant aux différents acteurs de la chaîne de valeur de discuter, d'échanger et de travailler ensemble pour améliorer la durabilité à chaque étape du processus. Les occasions de se rencontrer, comme l'Échange Sud-Sud, doivent devenir plus fréquentes et les relations nouées lors de ces événements doivent être entretenues.
- **Augmenter la disponibilité des informations contenues dans les systèmes de traçabilité** : les systèmes de traçabilité sont essentiels pour améliorer la disponibilité d'informations fiables permettant de garantir la transparence et la qualité tout au long de la chaîne de valeur.



Discussions en cours lors de l'Échange Sud-Sud sur l'élevage durable et ses liens avec les forêts.

Photo : ONU-REDD

- **Promouvoir le travail des tables rondes sur la durabilité** : les tables rondes sur la durabilité sont d'excellentes plateformes pour améliorer les échanges sectoriels, systématiser les bonnes pratiques dans le secteur et partager les connaissances et les expériences fructueuses. Il est important que ces espaces se multiplient et que tous les acteurs de la chaîne de valeur du secteur puissent y participer.
- **Harmoniser les politiques publiques** : il est essentiel de faire converger les incitations et les intérêts pour favoriser la durabilité de l'agriculture. L'un des principaux défis à relever en matière de politiques publiques est d'assurer une coordination interinstitutionnelle afin de corriger les différents déséquilibres du marché, tout en respectant les engagements pris au niveau international tels que l'Accord de Paris.
- **Passer d'un marché restreint à une demande mondiale** : le principal défi du secteur sera de se développer et de parvenir à une consommation de viande durable à grande échelle. À cet effet, il convient de coordonner l'ensemble des acteurs de la chaîne de valeur et de mettre en place une communication efficace auprès de toutes les catégories du grand public, et pas seulement celles qui sont déjà prêtes à payer plus cher pour consommer des produits durables. Favoriser la croissance de la productivité est fondamental pour les pays. Cette démarche doit viser à renforcer les pratiques qui permettent une production plus efficiente et plus efficace tout en limitant l'expansion du secteur.

CONCLUSIONS

S'appuyant sur les précédentes interventions de l'ONU-REDD en Amérique latine et dans les Caraïbes, la réunion régionale d'Échange Sud-Sud organisée au Paraguay en novembre 2018 a permis de partager de nombreuses expériences sur les progrès, les défis et les enseignements à tirer concernant l'élevage durable et ses liens avec les forêts. Bien que chaque pays de la région se distingue par son contexte et sa réglementation propres, plusieurs points communs permettent de comparer les expériences. Comme nous l'avons vu tout au long de ce rapport, l'élevage étant un secteur hautement spécifique et complexe, il n'existe pas de solutions préconçues. Les possibilités d'échange d'enseignements entre les pays se sont révélées être une expérience d'apprentissage enrichissante, qui contribue à l'amélioration des pratiques d'élevage durable dans l'ensemble de la région. Des analyses plus ciblées peuvent permettre de renforcer l'efficacité et l'efficience de ces pratiques.

Au cours des discussions, il est clairement apparu que les différents intervenants de la chaîne de valeur de l'élevage étaient fortement déterminés à travailler de manière durable. Cependant, compte tenu des enjeux, des engagements et des contextes propres à chaque pays et région, il n'existe toujours pas de compréhension commune quant à ce que signifie pratiquer l'élevage dans des conditions durables. Loin de constituer à lui seul une solution, l'élevage durable doit s'inscrire dans une équation permettant aux pays et au secteur de trouver l'équilibre nécessaire pour créer des modèles durables sur les plans social, environnemental et économique. Il est impératif que cet enjeu ne soit pas laissé au seul secteur productif, car il implique les efforts de divers acteurs tout au long de la chaîne d'approvisionnement, ainsi que des gouvernements, chacun assumant des engagements, des défis et des responsabilités pour promouvoir le changement.

Afin de travailler de manière cohérente, il est essentiel que les différents intervenants de la chaîne de valeur aient une compréhension commune des nouvelles exigences du marché, et puissent y répondre de la même façon. À ce stade, on ne sait pas encore clairement quelles seront les exigences du marché en matière de durabilité environnementale, ni si ces exigences porteront sur un segment particulier de la production ou sur l'ensemble de cette dernière. Cependant, il existe déjà un créneau pour les produits ayant une meilleure performance environnementale (voir les encadrés sur la Colombie ou l'Argentine), à condition toutefois que cet aspect soit associé à d'autres critères qualitatifs de la viande, tels que sa tendreté ou ses atouts nutritionnels. Il est clair que, pour générer le changement, il est impossible de compter uniquement sur les niches de marché (il peut en revanche s'agir d'une première étape) ; la durabilité aura plus de chances d'être atteinte lorsque chacune des parties, tant du côté de l'offre que la demande, assumera ses responsabilités. La traçabilité reste un élément clé pour améliorer tout système de production, y compris du point de vue environnemental. Les exemples d'expériences concernant les aspects sanitaires de la chaîne de valeur de la viande peuvent servir de point de départ pour définir l'approche de la durabilité.

Le renforcement des échanges de connaissances entre les pays du Sud aux niveaux intrarégional et interrégional permettra d'accélérer le processus collectif d'apprentissage en matière d'élevage durable et de protection des forêts. Pour que les pays de l'Amérique latine et des Caraïbes puissent tirer le meilleur parti de leur potentiel dans le secteur de l'élevage, il faut accélérer l'apprentissage dans le domaine de la production animale durable et fournir un appui financier et technique ciblé.



Vue d'une ferme bovine à Puriscal (Costa Rica).
Photo : ONU-REDD

Avis de non-responsabilité : ce document a été rédigé à la suite de l'Échange régional Sud-Sud, organisé dans le cadre du programme ONU-REDD et qui s'est tenu au Paraguay en novembre 2018. L'Échange Sud-Sud s'est déroulé dans le respect de la règle de Chatham House. Celle-ci dispose que « Quand une réunion a lieu, en tout ou en partie, conformément à la règle de Chatham House, les participants sont libres d'utiliser les informations reçues à cette occasion, mais ils ne doivent révéler ni l'identité ni l'affiliation du ou des intervenants à l'origine de ces informations, de même qu'ils ne doivent pas révéler l'identité des autres participants ». Par conséquent, la présente note d'information doit être lue comme telle, et les informations et données collectées doivent être considérées comme indicatives et non vérifiées, sauf lorsque des sources externes sont indiquées.

Cette publication a pu être réalisée grâce au soutien du Danemark, du Japon, du Luxembourg, de la Norvège, de l'Espagne, de la Suisse et de l'Union européenne.

Secrétariat du Programme ONU-REDD

Maison internationale de l'environnement
11-13 Chemin des Anémones
CH-1219 Châtelaine, Genève, Suisse

un-redd@un-redd.org

Site Web : www.un-redd.org

Espace collaboratif de travail : www.unredd.net

P R O G R A M M E
ONU-REDD



Organisation des Nations Unies
pour l'alimentation
et l'agriculture



ONU
environnement

Programme de collaboration des Nations
Unies sur la réduction des émissions liées à la
déforestation et à la dégradation des forêts dans
les pays en développement (REDD+)